



Carte d'identité

Noms communs :

Pipistrelle commune, sérotine commune, oreillard roux et murin à moustaches

Noms scientifiques (dans l'ordre) :

Pipistrellus pipistrellus, *eptesicus serotinus*, *plecotus auritus* et *myotis mystacinus*

Classe : Mammifères, famille des vespertilionidés (pour les quatre espèces)

Habitat : Terrestre

Aires de distribution naturelle :

Toute l'Europe sauf l'Islande, le nord de la Russie et de la Scandinavie, toutes présentes sur le pourtour de la Méditerranée, plutôt sur les reliefs jusqu'à 2000 m. La pipistrelle étend sa présence vers l'est jusqu'au sud-ouest de la Chine et Taiwan. La sérotine est moins commune dans le sud de l'Europe.



Pipistrelle commune

Description

- La **pipistrelle commune** mesure de 3,5 à 5 cm pour une envergure de 18 à 24 cm et un poids de 3 à 8 g, ce qui en fait la plus petite espèce d'Europe avec le murin à moustache. Son pelage dorsal brun-roux s'éclaircit légèrement sur la face ventrale. Elle est dépourvue de feuille nasale, mais dispose d'un tragus (saillie qui protège l'entrée du conduit auditif) à l'entrée de ses oreilles courtes et larges. Son patagium (membrane de peau entre les membres constituant les « ailes ») peut être bordé d'un liseré blanc d'une largeur de 2 mm entre le pied et le 5^e doigt.
- La **sérotine commune** est d'une taille se situant entre 6,2 et 8,2 cm pour une envergure de 31,5 à 38,1 cm et un poids variant entre 14 et 34 g. Elle possède des oreilles triangulaires et noires de 14 à 22 mm, munies d'un tragus sur une grande partie de leur longueur. Le patagium est quasi entièrement brun foncé avec des teintes rougeâtres dans les zones les plus vascularisées. Sa fourrure à poils relativement longs est marron foncé et gris-brun jaunâtre en face ventrale. Son museau est noir.
- L'**oreillard roux** mesure de 4,2 à 5,5 cm de longueur pour une envergure de 24 à 28,5 cm et un poids entre 6 et 9 g. Il se reconnaît aisément à ses oreilles surdimensionnées se rejoignant au sommet de son crâne et qui comportent de 22 à 24 plis et un long tragus recouvert de soies. Ses ailes, larges et courtes, lui permettent un vol stationnaire et sont de la même couleur gris-brun clair que les oreilles et le tragus. Les yeux sont assez grands et le museau élargi, avec 2 renflements au-dessus de la truffe. Sa fourrure est brun roux sur le dos et blanchâtre sur le ventre. L'oreillard roux possède la particularité de replier sa tête et protéger ses oreilles en période d'hibernation.
- Le **murin à moustaches**, aussi appelé vespertilion à moustaches ou moustachu, possède une taille et un poids similaires à ceux de la pipistrelle pour une envergure maximale de 22 cm. Les oreilles sont petites (12 à 17 mm), noires et implantées de chaque côté du crâne. Le museau, noir lui aussi, est large et proéminent et les yeux sont situés sous la naissance intérieure des oreilles. Sa fourrure est assez épaisse, de couleur brun-roux sur le dos et gris jaunâtre sur le ventre.



Sérotine commune

Ecologie

- Les quatre espèces présentes au château de Jehay sont anthropophiles : elles fréquentent et habitent les constructions humaines.
- **Pipistrelle commune** : son régime alimentaire se constitue essentiellement de diptères dont les moustiques, actifs au crépuscule, qu'elle chasse en vol. La maturité sexuelle des juvéniles est majoritairement atteinte dès l'automne suivant la naissance vers avril-mai. La reproduction se déroule d'août à septembre lorsque les mâles établissent des territoires de parade nuptiale en émettant des cris spécifiques et en répandant une odeur musquée. Ceux-ci peuvent constituer des harems pouvant compter jusqu'à 10 femelles. L'hibernation intervient dès les premières gelées dans des cavités naturelles ou des constructions humaines accessibles, mâles et femelles confondus. Les femelles se regroupent ensuite en colonies de maternité où elles mettront bas un à deux petits qui deviendront autonomes au bout de 4 semaines. Les captures ont permis de déterminer une longévité supérieure à 17 ans.
- **Sérotine commune** : étant donné sa taille plus importante, la sérotine s'alimente de plus grosses proies aux mœurs crépusculaires tels que les hannetons, bousiers, punaises, tipules, papillons de nuit, ichneumons, chironomes selon une étude réalisée en Wallonie en 2008. C'est une espèce plutôt sédentaire aux migrations rares et isolées qui hiberne d'octobre à mars sans que nous ne sachions si des rassemblements massifs existent alors comme chez d'autres espèces. Par contre, des colonies d'une centaine de femelles sont observées d'avril à mai avant la mise bas d'un seul petit, fin juin – début

juillet qui deviendra autonome un peu plus d'un mois plus tard. Les mâles restent solitaires et ne fréquentent les femelles que fin août pour l'accouplement. La sérotine est une chauve-souris discrète qui déserte les lieux qu'elle a investis lorsqu'elle est dérangée. Autant dans ses habitats naturels que dans les constructions humaines, elle se dissimule dans les recoins les moins visibles afin de mieux échapper aux prédateurs éventuels (chat, mustélidés, lérot). L'âge maximal observé chez cette espèce est de 24 ans.



Murin à moustaches

- **Murin à moustaches** : son alimentation est principalement constituée de diptères (moustiques, chironomes, syrphides, mouches,...), de lépidoptères hétérocères (papillons de nuit) et d'arachnides. Contrairement à son cousin, le murin ou vespertilion de Brandt, il délaisse plus facilement les espaces naturels pour les villages et leurs parcs et jardins, mais apprécie les milieux humides. Il affectionne les espaces dissimulés et plans pour s'abriter et se reproduire dès la fin août à la dislocation des colonies. La Wallonie ne dispose que de peu de colonies de reproduction mais d'un nombre largement plus significatif de sites d'hibernation. Comme la plupart des chauves-souris, la femelle accouche d'un seul petit dès la mi-juin et prendra son envol 3 semaines plus tard. La longévité constatée du murin à moustaches est de 19 ans.



Oreillard roux

- Oreillard roux** : c'est une chauve-souris qui apprécie particulièrement les combles de bâtiments, mais aussi les arbres creux ou les nichoirs durant sa période de reproduction et les milieux souterrains naturels (grottes et cavernes) ou artificiels (mines, bunkers, forts, tunnels,...) pour hiberner en groupe à une température constante. Parmi les espèces présentes au château de Jehay, l'oreillard roux est celui qui diversifie le plus son régime alimentaire par toute une série de familles d'invertébrés qu'il capture par glanage sur les feuillages de la végétation : diptères, dermoptères, trichoptères, arachnides, chilopodes, coléoptères, neuroptères, hémiptères, hyménoptères ainsi que leurs larves. Il affectionne les lisières forestières, les vergers, les haies, les grands arbres isolés qui se situent dans un rayon de 3km de son gîte. Il s'accoutume très bien de la compagnie d'autres espèces de chauve-souris. Les femelles atteignent leur maturité sexuelle dans la deuxième année et s'accouplent avec les mâles durant l'automne et même parfois l'hiver. La mise bas d'un seul petit a lieu mi-juin. Il ouvrira ses yeux à 6 jours, déploiera ses oreilles à 11 jours et prendra son envol dans la deuxième quinzaine de juillet. La longévité de l'oreillard roux est d'au moins 22 ans selon les marquages.

Observer et favoriser les chauves-souris

Même si la situation des chauves-souris semble s'être stabilisée en Wallonie, il faut rester vigilant quant à la préservation de leurs habitats tant en période estivale (constructions humaines, arbres creux et/ou isolés, bocages) qu'en période hivernale (grottes, tunnels, bunkers,...). Il est aussi primordial de conserver les jardins, parcs, cultures et pâturages bordés de haies, les petits massifs boisés, les arbres isolés, les vergers

anciens qui assureront une importante réserve de proies diversifiées dont les 18 espèces de chauves-souris se nourrissent.

Afin de participer à cette préservation, la Province de Liège, avec le concours de Natagora, a décidé d'aménager deux combles de dépendances du château de Jehay en fonction des comportements des quatre espèces décrites précédemment et qui s'y trouvent déjà. Un de ces combles est isolé thermiquement et l'autre non, ce qui pourrait permettre à des colonies de pouvoir y hiberner.



Château de Jehay

En tant que particulier, il est aussi possible d'aménager une partie de sa toiture pour les chauves-souris sans avoir le désagrément des amas de guano (excréments) par exemple par l'exploitation des débordements. Des nichoirs peuvent aussi être construits ou achetés, mais il faudra veiller à les disposer relativement haut pour faciliter l'arrivée et l'envol des chauves-souris à l'abri des prédateurs éventuels.





Nichoir pour chauves-souris

Les dangers artificiels qui menacent les chauves-souris sont nombreux : éclairages publics trop fréquents et intenses, notamment sur les autoroutes, collisions avec les pales d'éoliennes, emprisonnement lors de rénovations, pesticides, assèchement des sols, prolifération des chats, pratiques invasives de spéléologie ou de visite d'ouvrages d'art et de sites désaffectés leur servant d'abri, perturbation des plages d'ultrasons nécessaires à l'écholocation de leurs proies et des obstacles.

Il est donc important de veiller à un aménagement réfléchi de nos territoires et habitats notamment en évitant le morcellement des espaces naturels ou semi-naturels, ce qui bénéficiera aux chauves-souris, mais aussi aux autres espèces de l'écosystème dont elles font partie.

N'oublions pas qu'elles sont aussi d'excellentes régulatrices des populations de ravageurs et des moustiques qui perturbent nos nuits !

Sources

- FERMATE. Photographie : *Common pipistrelle (pipistrellus pipistrellus) a small bat*. Pays-Bas : iStock/Getty Images Plus, [s.d.]. <https://www.gettyimages.be/detail/foto/common-pipistrelle-a-small-bat-royalty-free-beeld/583855512>
- RUEDI, Manuel. Photographie : *Myotis mystacinus*. Genève: Wikimedia Commons, 2007. https://commons.wikimedia.org/wiki/File:Myotis_mystacinus_-_Manuel_Ruedi.JPG
- RYZHKOV Sergei. Photographie : *Serotine bat (Eptesicus serotinus)*. Ukraine: iStock/Getty Images Plus, [s.d.]. <https://www.gettyimages.be/detail/foto/serotine-bat-royalty-free-beeld/923086816>
- Office National des Forêts. *Les vespertilionidés France* : Office National des Forêts, [s.d.]. http://www1.onf.fr/activites_nature/sommaire/decouvrir/animaux/chauves_souris/vespertilionides/@@index.html, consulté le 05/08/2020
- Service Public de Wallonie. *La biodiversité en Wallonie : Les chauves-souris de Belgique*. Namur : SPW, [s.d.] <http://biodiversite.wallonie.be/fr/nos-especes.html?IDC=5579>, consulté le 05/08/2020.
- ARTHUR, Laurent et LEMAIRE, Michèle. *Les chauves-souris de France, Belgique, Luxembourg et Suisse*. Mèze ; Paris : Biotope ; Muséum national d'histoire naturelle, 2015, coll. "Parthénope". 544 p.